

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Julie Hickey	Numéro de permis 2010522	Date d'inspection Le 12 février 2025	
Nom de l'établissement Les amis à Julie		Numéro de téléphone (506) 546-5699	
Adresse 2567 Sainte-Anne Road Sainte-Anne Gloucester Co NB E2A 6Z5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Venessa Sullivan		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Une visite a été faite à la garderie afin de compléter une inspection de renouvellement. Le ratio fut respecté pendant la visite.

Lors de mon arrivée, quelques enfants dormaient pendant que d'autres faisaient des jeux de tables calmes. Ensuite, les enfants se sont ensuite lavé les mains et ont pris leur collation. Quelques enfants sont partis. L'éducatrice et un enfant se préparent pour aller dehors lors de mon départ.

Une discussion a eu lieu avec l'exploitante concernant le registre d'incident mineur. Un registre quotidien des incidents est requis pour ceux ne nécessitant pas de soins médicaux d'urgence, mais pouvant nécessiter des premiers soins mineurs (p. ex. : bosses, éraflures, coupures et morsures mineures).

Le parc extérieur sera inspecté au printemps lorsque la neige aura fondue.

La garderie éducative répond aux exigences des règlements de la Loi sur les services de la petite enfance. Le permis sera recommandé.

original signé par
Venessa Sullivan

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 13 février 2025

Date

original signé par
Julie Hickey

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 13 février 2025

Date